



## Communiqué de presse

Les organisations syndicales, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO, ont participé le 24 octobre à la première Commission Mixte Paritaire de la Convention Collective du 31 octobre 1951, organisée à l'initiative du ministère du travail.

Les organisations syndicales ont demandé la prolongation de la période de survie de la convention collective, la Fehap a refusé.

Toutefois, de nouvelles dates ont été fixées, au 31 octobre et au 6 novembre 2012, permettant aux parties de consulter leurs instances sur la proposition du ministère d'ordre du jour de la prochaine réunion :

- examen des 15 points,
- identification des points de convergence,
- intégration des points de convergence dans l'avenant de restauration,
- identification des points de divergence et fixation d'un calendrier de négociation sur ces points.

Nous appelons les salariés des établissements à rester mobilisés et à faire remonter, aux organisations syndicales, l'évolution de la situation dans leurs établissements.

Paris, le 24 octobre 2012

CFE-CGC SANTE-SOCIAL - 01 48 78 49 49

CFDT SANTE SOCIAUX - 01 56 41 52 00

CFTC SANTE SOCIAUX- 01 42 58 58 89

CGT SANTE ET ACTION SOCIALE- 01 48 18 57 34

FO - U.N.S.P - 01 44 01 06 10

FO - F.N.A.S - 01 40 52 85 80